



Metz, le 16/01/2014

Moselle

Déclaration unitaire au Comité Technique Local EMPLOIS du 16 janvier 2014

Monsieur le Président,

Vous avez réuni ce Comité Technique en 2^{ème} convocation après le boycott par l'ensemble des syndicats de la 1^{ère} convocation en date du 09 janvier dernier.

Chaque jour, la dégradation des conditions de travail s'accélère pendant que la qualité du service régresse et que la charge de travail explose. Les agents sont à bout de souffle sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, des restrictions budgétaires, de l'accroissement continu de la fréquentation de nos services et les restructurations incessantes de nos services.

Alors même que la crise économique amplifie les difficultés de nos concitoyens, nous ne sommes plus en capacité de répondre à leurs exigences. Cette situation génère des tensions sans précédent pouvant aller jusqu'à l'agression verbale voire physique des agents chargés de l'accueil.

Elle se traduit également par un repli de la présence du service public notamment par la suppression ou la fusion de nombreuses trésoreries de proximité comme c'est le cas en Moselle avec la fusion- suppression de la Trésorerie de Thionville Trois Frontières et avec la suppression de la Trésorerie de Delme au 01/01/2014.

Dans ce contexte d'efforts incessants demandés aux agents, les traitements et régimes indemnitaires sont gelés pour la quatrième année consécutive. Dans le même temps, la « démarche stratégique » se met en place, contre l'avis des organisations syndicales nationales et locales et donc des personnels, et vise, sous couvert de simplification, à l'abandon pur et simple de certaines missions et à de nouvelles vagues de restructurations dans nos services.

Les restrictions de budget de fonctionnement aboutissent à alourdir la charge de travail dans une recherche systématique et aveugle d'économies. Les personnels ne sont ni correctement ni rapidement indemnisés lorsqu'ils sont amenés à se déplacer pour les besoins du service ou en formation.

Faudra-t-il qu'un jour les agents paient pour travailler ?

Vous avez décidé la suppression de 32 emplois supplémentaires dans les services en Moselle pour 2014, par le biais d'un redéploiement de 24 emplois vers le CSB (Centre de Services Bancaires). Nous exigeons pour l'implantation à venir de ce nouveau service, les créations d'emplois correspondants et non un prélèvement sur les autres services et postes.

Les agents s'opposent à votre décision de vouloir augmenter le chiffre des 136 emplois supprimés pour le département de la MOSELLE depuis la fusion sur la seule période 2009/2013.

Sans le préalable de l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, **tous vos nouveaux outils que sont le DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels), le TBVS (Tableau de Bord de Veille Sociale) ne sont qu'un leurre, qu'une hypocrisie pour les agents de la DRFIP Moselle.**

Ils n'apportent aucune réponse concrète à la très forte dégradation de leurs conditions de travail.

Si les vagues précédentes de suppressions d'emplois ont fortement dégradé les conditions de travail, désormais c'est l'existence même de certaines missions qui se trouve menacée.

De tout le département, remonte la lassitude, la démotivation et le ras-le-bol des collègues et même des chefs de service.

L'édifice ne tient plus que grâce à la conscience professionnelle et au dévouement de l'ensemble des agents.

Les personnels de la DGFIP attendent autre chose que des déclarations d'intention se brisant chaque fois sur les contraintes budgétaires.

Les agents de la DRFIP MOSELLE exigent :

- ❑ L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois en Moselle
- ❑ L'arrêt immédiat des réorganisations et restructurations de nos services et postes
- ❑ L'arrêt immédiat de la Démarche stratégique, déclinaison à la DGFIP de la MAP (Modernisation de l'Action Publique)
- ❑ L'arrêt immédiat des baisses de nos crédits de fonctionnement
- ❑ Une juste reconnaissance des efforts consentis notamment par de véritables plans de promotion interne. La baisse envisagée au titre de 2014 est inacceptable.

N'en déplaie à notre Ministre, les agents de la DGFIP exercent eux- aussi des missions prioritaires indispensables à une saine gestion des finances publiques pour tous les citoyens de notre République.

Exemplaires hier, aujourd'hui qualifiés de non prioritaires, les agents vous disent : « ça commence à bien faire ! »

En conséquence, vous comprendrez Monsieur le Président, que compte tenu de l'importance de nos désaccords, nous refusons d'aborder cet unique point de l'ordre du jour. Pas plus d'ailleurs que nous ne souhaitons que vous nous l'exposiez.

C'est pourquoi, nous vous demandons de faire procéder directement au vote de cet unique point de l'ordre du jour.

Vous ne serez pas surpris de nous voir voter unanimement contre vos propositions

Nous vous demandons d'enregistrer notre vote unanime « contre » sur cet unique point de l'ordre du jour de ce CTL et d'annexer la présente déclaration unitaire au procès-verbal du CTL.

**Arrêt immédiat des suppressions d'emplois aux
Finances Publiques en Moselle**